



## Changement de statut de réfugiée

Par **namyra**, le **15/04/2011** à **16:01**

Bonjour, je suis en France depuis 2001 avec mes enfants, en arrivant j'ai fait la demande d'asile politique dont j'ai obtenu le statut en 2002. Je suis donc réfugiée avec mes 4 enfants qui sont venus avec moi. En 2007, j'ai eu un enfant qui est français et qui a tous ses papiers. Ma question est la suivante : j'ai ma carte de dix ans donc de résident avec mention réfugiée, je voudrai changer de statut pour la carte de vie privée et familiale étant donné que j'ai un enfant français. La situation politique dans mon pays a changé, je voudrai s'il vous plaît que vous m'aidiez ou me dirigez vers des démarches afin de changer de statut. Merci à tous, j'espère que vous avez compris mes explications car pour cette situation faudrait je sois brève et concise sinon faudra entrer dans les détails qui vont engager une autre compréhension de l'histoire.

Par **charly003**, le **18/05/2011** à **03:39**

Bonjour, je vous conseil si possible de patienter en demandant la nationalité française (vu que vous êtes réfugié cela n'est qu'une question de temps genre 1 an-2 ans au max) et une fois française vous partirez ou vous voulez même dans votre pays sans problème. Bon courage!

Par **kamel2**, le **19/05/2013** à **13:32**

bonjour j'ai eu mon statut réfugié 2008 mes enfants et ma femme sont pas des réfugiés sauf que moi à ce que j'ai le droit de changer le statut ou pas merci